

TOURISME : Guernesey et Aurigny autorisent la carte d'identité

Les autorités des deux îles anglo-normandes Guernesey et Aurigny ont officialisé hier jeudi 4 mai 2023 l'autorisation des personnes de nationalité française à séjourner sur leur sol le temps d'une journée avec la présentation d'une simple carte d'identité. Cette autorisation est expérimentée jusqu'au 30 septembre 2023, comme pour Jersey, et ce sont 70 000 personnes qui sont attendues sur l'ensemble de la saison touristique cette année contre 50 000 l'an passé sur la même période. La traversée est toujours assurée par la [COMPAGNIE MARITIME ANGLONORMANDE](#) / T : 02.33.61.08.88. www.manche-iles.com